

Evadix S.A.

Rapport de gestion

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2011

Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 95 du Code des sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités d'Evadix S.A. et de vous soumettre les comptes de l'exercice 2010.

1. EVOLUTION DES AFFAIRES

A fin 2010, Evadix S.A., la société-mère du groupe Evadix, possède des participations financières dans les sociétés suivantes (selon leur ordre chronologique d'entrée dans le Groupe :

Société	Pourcentage détenu, directement ou indirectement	Capitaux propres au 31/12/2010 (en KEUR)	Résultat net 2010 (en KEUR)
Evadix DMS SA Constituée le 22/12/1999 Marketing direct (VPC et gros volumes) Tournai	99.9%	455	4
Evadix.NET SA Constituée le 21/03/2000 Prestataire informatique intégré en supply chain Tournai	99.9%	159	-16
Evadix Bilog SA Constituée le 19/10/2001 Gestion intégrée en logistique Tournai	99.9%	179	45
Casterman Printing SA Constituée le 12/12/2002 Pré-presse, impression et brochage Tournai	99.9%	6.956	989
Etibel International S.A constituée le 01/04/2006 Intégration rétroactive dans le périmètre de consolidation à partir du 01/12/2005 Production d'étiquettes (Tournai)	99.9%	106	113
Evadix EST SPRL Constituée le 23/01/2006 Société mère roumaine (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9%	1.165	5
Evadix MPI SPRL constituée le 27/01/2006 Impression sur film plastique (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9% (74,45% directement , et indirectement via Evadix EST).	1.901	-58
Evadix LABELS SPRL Constituée le 21/01/2009 Activités connexe à l'imprimerie (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9% (42,6% directement, et indirectement via EST)	493	55

Evadix Etibel SA a été cédée fin avril 2010, et Evadix France a été liquidée à fin juillet 2010.

La participation dans Evadix Etibel ayant fait en 2009 l'objet d'une réduction de valeur de 999 KEUR, celle-ci a été reprise cet exercice, et la moins value sur l'opération de cession s'élève à 625 KEUR.

Outre la détention des participations financières énumérées ci-dessus, Evadix S.A. preste pour ses différentes filiales entre autres les services qui suivent :

- la **direction générale** au niveau national et international,
- les politiques **commerciale et marketing**,
- la **communication** et les **relations publiques**,
- le **secrétariat général**,
- la **réception** et l'**accueil**,
- le **contrôle de gestion** et le **reporting financier**,
- la **comptabilité** générale et budgétaire,
- la gestion de la **trésorerie** et les **relations bancaires**,
- l'**audit interne** et la coordination de l'**audit comptable externe**,
- le **recouvrement** (en dernier recours),
- la gestion des **ressources humaines**,
- le **conseil fiscal** et **juridique**,
- la gestion des **assurances** et des **véhicules**,
- le suivi administratif des opérations de **développement**, et de **fusion et acquisition**.

Le résultat de l'année est de 118 KEUR. Le produit de 374 KEUR lié à la différence entre la reprise de réduction de valeur sur la participation dans Evadix Etibel (999 KEUR) et la moins value dégagée (625 KEUR) est à diminuer du montant de la réduction de valeur sur la créance détenue envers l'acquéreur, soit 118 KEUR. On peut donc considérer que l'impact positif de la cession de cette filiale sur les comptes 2010 s'élève à 256 KEUR. Par ailleurs, la liquidation d'Evadix France a permis de dégager une plus value de 12 KEUR.

Les frais de structure de la société, contenus par une adaptation constante, ont été répartis par le biais d'une refacturation de frais de gestion aux autres sociétés du groupe.

L'attribution d'un dividende de 1.840 KEUR sera proposée à l'assemblée générale de Casterman Printing, ainsi que des dividendes respectifs de 60 KEUR chez Evadix Bilog, 26 KEUR chez Evadix Net et 135 KEUR chez Etibel International. Notons que les fonds propres repris dans le tableau ci-dessus tiennent compte de ces affectations.

L'effectif moyen du personnel au cours de l'exercice 2010 s'élève à 7 travailleurs en équivalent temps plein. Le personnel occupé par la société au 31 décembre 2010 est de 3 employés et de 4 ouvriers, tous en contrats à durée indéterminée.

2. SITUATION FINANCIERE : PRESENTATION DU BILAN

Actif

Actifs immobilisés

Le total des actifs immobilisés est passé de KEUR 8.725 - à fin décembre 2009 - à KEUR 9.224 - à fin décembre 2010.

Cette augmentation se constate principalement au niveau des immobilisations financières. En effet, des augmentations de capital par apports de créances ont été opérées à hauteur de KEUR 450 dans Evadix MPI, et de KEUR 238 dans Evadix Labels. La participation dans Evadix France (40 KEUR) a été annulée suite à la liquidation de cette filiale.

Actifs circulants

Les actifs circulants s'élèvent à KEUR 1.271 au 31 décembre 2010 (KEUR 2.243 à fin 2009) et sont principalement composés de créances à un an au plus, essentiellement intra-groupe.

La réduction de ce poste s'explique essentiellement par les augmentations de capital par apport de créances dans les sociétés visées au point précédent.

Les créances commerciales atteignent KEUR 225 et sont majoritairement constituées sur des sociétés du Groupe.

Les autres créances s'élèvent KEUR 813 dont KEUR 807 de créances inter-compagnies.

Les valeurs disponibles s'élèvent à KEUR 213 (KEUR 65 à fin 2009) et les comptes de régularisation à KEUR 15, pour des charges à reporter.

Le total du bilan s'élève à KEUR 10.495 (exercice 2010) contre KEUR 10.968 pour l'exercice précédent.

Passif

Les capitaux propres s'élèvent à KEUR 6.591 contre KEUR 6.476 à fin 2009. Ils se composent de KEUR 3.883 de capital souscrit, de KEUR 4.240 de primes d'émission, de KEUR 66 de réserves disponibles, KEUR 34 de réserve légale et d'une perte reportée de KEUR -1.654. Le capital souscrit est représenté par 3.003.525 actions.

Les fonds propres sont également constitués de KEUR 22 de subsides en capital.

Les impôts différés s'élèvent à KEUR 11.

Les dettes s'élèvent à fin 2010 à KEUR 3.893, soit une diminution globale de KEUR 587 par rapport à 2009 (KEUR 4.480). Elles sont constituées pour KEUR 792 de dettes à plus d'un an, pour KEUR 3.077 de dettes à un an au plus et pour KEUR 24 de comptes de régularisation (dont KEUR 6 liés à la dévaluation du RON).

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Dettes à long terme	792	1.032
- dont dettes financières	792	1.032
Dettes à court terme	3.077	3.338
- dont dettes financières	776	746
- autres	2.301	2.592

Les dettes à plus d'un an concernent deux emprunts bancaires pour KEUR 189, deux leasings de véhicules pour KEUR 27, deux emprunts contractés auprès de la Sogepa : un emprunt subordonné de KEUR 428 et un autre emprunt de KEUR 148.

Parmi les dettes à un an au plus, les dettes à plus d'un an échéant dans l'année atteignent KEUR 276 et concernent les emprunts Sogepa pour KEUR 159, la partie à court terme de l'emprunt CBC, pour KEUR 83, la partie à court terme de l'emprunt Dexia pour KEUR 25 et la partie court terme des contrats de leasing.

L'avance à terme de KEUR 500 a été maintenue.

Les dettes commerciales (dont celles inter-compagnies) s'élèvent à KEUR 115, les dettes fiscales et sociales à KEUR 38, et les autres dettes à KEUR 2.149 pour les comptes courants inter-compagnies. KEUR 1.840 sont dus à ce titre à la filiale Casterman Printing et KEUR 195 à Etibel International.

3. SITUATION FINANCIERE : PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTATS

Le chiffre d'affaires de l'année 2010 s'élève à KEUR 1.331 contre KEUR 1.687 pour l'année précédente. La quasi totalité de ce montant consiste en des refacturations inter-compagnies.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à KEUR 149 et sont constitués par des refacturations inter compagnies et des subsides d'exploitation

Le total des ventes et prestations est en conséquence de KEUR 1.480.

Les achats en approvisionnements et marchandises s'élèvent à KEUR 184 et consistent en l'achat de fournitures et marchandises refacturées à d'autres filiales.

Les autres coûts des ventes et prestations s'élèvent à :

KEUR	2010	2009
Services et biens divers	869	1.027
Rémunérations et charges sociales	299	376
Amortissements	149	77
Provisions pour risques et charges	118	0
Autres charges d'exploitation	16	14
Total	1.451	1.494

Le résultat d'exploitation ainsi dégagé est une perte KEUR- 155 contre un bénéfice de KEUR 24 en 2009.

La perte financière (produits financiers moins charges financières) atteint KEUR - 126 en 2010 contre KEUR -65 pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'établit à une perte de KEUR -281 pour 2010 contre une perte de KEUR -41 pour 2009.

Le résultat exceptionnel de l'exercice (KEUR 397) est composé principalement de la reprise de réduction de valeur et de la moins value sur la participation dans Evadix Etibel (KEUR 375 au total), ainsi que de la plus value sur la liquidation d'Evadix France et sur la réalisation d'actifs immobilisés.

Le bénéfice de l'exercice avant impôts atteint KEUR 116 pour 2010 contre une perte de KEUR -1.774 pour 2009.

Le bénéfice de l'exercice, après prélèvement sur impôts différés (KEUR 2) est de KEUR 118.

Compte tenu du résultat reporté de l'exercice précédent (KEUR -1.772), le résultat à affecter est de KEUR -1.654.

4. AFFECTATIONS DU RESULTAT

Sur base du résultat à affecter de KEUR -1.654 (perte), le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale l'affectation suivante :

- réserve légale : KEUR 0 ;
- rémunération du capital : KEUR 0 (dividendes bruts) ;
- résultat reporté : KEUR -1.654.

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A ce jour, les administrateurs ne connaissent pas d'événements postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes annuels au 31 décembre 2010.

6. CIRCONSTANCES INFLUENCANT NOTABLEMENT LE DEVELOPPEMENT

Les administrateurs signalent qu'en date de rédaction du présent rapport, aucune circonstance nouvelle spécifique n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société Evadix SA ainsi que du groupe Evadix en 2010.

7. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'année écoulée.

8. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

La société ne possède pas de succursale.

9. REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation de la société sont basées sur les règles d'évaluation du Groupe Evadix depuis l'intégration de cette activité au sein du périmètre de consolidation. Les règles d'évaluation comptables de la société n'ont subi aucune modification au cours du dernier exercice comptable par rapport à celui qui lui a précédé.

10. PERTES REPORTEES ET REGLES COMPTABLES DE CONTINUTE

Compte tenu du résultat net négatif dégagé par la société, l'article 96 du Code des Sociétés impose au Conseil d'administration de justifier, en cas de perte reportée ou de deux exercices successifs en perte, l'application des règles comptables de continuité. Le budget établi pour l'exercice comptable 2011 prévoit un léger bénéfice.

En ce qui concerne la société Evadix s.a., société holding et faitière du Groupe, le résultat net est, pour l'essentiel, fonction de l'évolution de la valeur des différentes participations. Plusieurs de celles-ci rencontrent des conditions de marché difficiles.

Le Conseil a dès lors entamé une réflexion stratégique sur les axes prioritaires d'investissement et de croissance. Dans ce contexte, il envisage notamment la possibilité d'adosser certaines activités très exposées à la concurrence internationale à l'un ou l'autre opérateur industriel de plus grande envergure, et de se concentrer sur certaines niches de marché dans lesquelles le groupe pourra au mieux développer son savoir-faire et sa valeur ajoutée.

Sur cette base, le Conseil estime que les conditions sont réunies pour assurer la continuité de l'entreprise, et décide donc d'appliquer les règles comptables de continuité.

11. MODIFICATIONS DE LA SITUATION JURIDIQUE

Notons que le siège social de l'entreprise a été transféré au 71 Quai Donat Casterman à 7500 TOURNAI.

12. RACHATS D' ACTIONS PROPRES

A fin 2010, Evadix SA ne possède pas d'action propre.

13. DEMISSIONS ET NOMINATIONS

Selon les publications faites au Moniteur belge effectuées en 2008, les mandats des membres du Conseil d'administration avaient tous été entérinés pour une durée de trois ans et se termineront immédiatement après l'Assemblée Générale de 2011.

Le Conseil propose le renouvellement des mandats de Messieurs Pascal Leurquin et Roger Malchair comme administrateurs exécutifs pour une durée de trois ans. Le Conseil propose également de nommer les sociétés Extensys Sa, représentée par Monsieur Jean-François Gosse et Jarinvest sprl, représentée par Monsieur Etienne Van de Kerckhove comme administrateurs indépendants pour une durée de un an. Enfin, le Conseil propose la nomination de la société The Next Limit sprl, représentée par Monsieur Didier de Coninck en tant qu'administrateur non exécutif, pour une durée de un an se terminant immédiatement après l'Assemblée Générale de 2012.

La nomination du cabinet RSM, représenté par Madame Céline Arnaud et Monsieur Bernard de Grand Ry, a été entérinée lors de l'AGO du 11 mai 2009 pour une durée de trois années, en vue d'effectuer l'audit et la certification des comptes annuels et des comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2009 à 2011 inclus.

14. INTERETS OPPOSES DE NATURE PATRIMONIALE

Les administrateurs déclarent ne pas avoir eu, au cours de l'exercice écoulé, ni directement ni indirectement un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant de la compétence du Conseil d'administration.

15. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Conformément aux prescrits des articles 96 et 119 du Code des Sociétés, le Conseil d'administration décrit ci-après les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée. Il est renvoyé au rapport de gestion consolidé quant à l'ensemble des risques opérationnels et autres auxquels sont exposées les filiales et qui pourraient avoir indirectement un impact sur la société.

Pour l'exercice 2011, il devrait peser sur la société les risques et incertitudes suivants :

- La société s'est endettée de manière significative pour financer sa croissance. L'essentiel des revenus de la société provenant de la facturation de services aux filiales, toute faiblesse commerciale d'une filiale pourrait entraîner des difficultés de paiement y compris envers la maison-mère, et donc des problèmes de liquidité au niveau de la société et de sa faculté de remboursement des emprunts.
- Bien qu'une partie des dettes à long terme soit basée sur des taux d'intérêt fixes, une augmentation des taux d'intérêt ferait peser sur la société des charges financières plus élevées.

Evadix SA ne fait pas usage d'instruments financiers spécifiques.

16. COMITE D'AUDIT

Le Comité d'Audit a été nommé par le Conseil pour l'assister dans le contrôle de l'intégrité des comptes du Groupe Evadix, du respect par le Groupe des obligations légales et réglementaires, de l'indépendance du Commissaire, de l'exécution des fonctions d'audit interne du Groupe et des fonctions du Commissaire, et des contrôles internes et de la gestion des risques. Les responsabilités spécifiques du Comité d'Audit figurent dans la Charte du Comité d'Audit.

Le Comité d'Audit est composé d'administrateurs exécutifs et non-exécutifs, ces derniers étant indépendants selon le Code belge des sociétés et le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

Enfin, compte tenu de leurs formations et expériences professionnelles antérieures et actuelles, tous les membres du Comité d'Audit peuvent être considérés comme disposant de compétences spécifiques en comptabilité et en audit selon la législation belge.

17. DIVERS

Néant.

La séance du Conseil a été levée à l'issue de ce dernier point.

Tournai, le lundi 28 mars 2011

Pour le Conseil d'Administration :